

# BRÈVES SECTORIELLES

## États-Unis

Une publication du SER des États-Unis  
N°2025-13 du 4 avril 2025

## Sommaire

### Commerce et sanctions

1. Le président D. Trump impose des droits de douane « réciproques »
2. Le président D. Trump supprime la franchise de *minimis* pour la Chine

### Climat – énergie – environnement

3. Le Département de l'Énergie (DoE) réduit la bureaucratie pour accélérer les missions de ses laboratoires nationaux
4. Le Département de l'Énergie (DoE) facilite les demandes de prolongation et de maintien de l'exportation de GNL

### Transport et infrastructure

5. Le Département des Transports lance le 4<sup>e</sup> appel à projet Safe Streets and Roads for All

### Agriculture et industrie agroalimentaire

6. Les intérêts agricoles expriment leur inquiétude face aux mesures commerciales

### Numérique et innovation

7. Le président de la FTC critique le DMA et dénonce une pression réglementaire ciblant les entreprises américaines

### Santé

8. Le Directeur du Centre pour l'évaluation et la recherche biologique de la FDA démissionne

Vous pouvez retrouver les publications du SER, dont le Washington Wall Street Watch, [ici](#).

# Commerce et sanctions

## 1. Le président D. Trump impose des droits de douane « réciproques »

Le 2 avril, le président D. Trump a [signé](#) un décret présidentiel, intitulé « Regulating Imports with a Reciprocal Tariff to Rectify Trade Practices that Contribute to Large and Persistent Annual United States Goods Trade Deficits », imposant des droits de douane additionnels dits « réciproques ». Ce décret déclare une nouvelle urgence nationale « en raison des conditions reflétées par les déficits annuels importants et persistants de la balance commerciale en biens des États-Unis, qui ont augmenté de plus de 40 % au cours des cinq dernières années seulement, atteignant 1 200 Md\$ en 2024 » et invoque les pouvoirs internationaux économiques d'urgence conférés par l'IEEPA.

À compter du 5 avril, tous les pays se verront appliquer un taux uniforme de 10 %. À compter du 9 avril, les pays listés dans une [annexe I](#) se verront appliquer un taux spécifique supérieur, allant jusqu'à 50 %. L'Union européenne, qui figure dans cette annexe I, se verra ainsi appliquer un taux de 20 %. Les biens originaires du Canada et du Mexique sont exemptés des droits « réciproques » jusqu'à ce que soit suspendus ou abrogés les droits imposés pour répondre aux urgences nationales déclarées aux frontières nord et sud [Voir [Brèves sectorielles du 7 mars 2025](#)]. En cas d'annulation ou de suspension des mesures visant le Canada et le Mexique, les importations conformes à l'USMCA resteraient exemptées de droits, tandis que celles non-conformes seraient soumises à un droit « réciproque » de 12 %.

Le champ des droits « réciproques » est limité par plusieurs exemptions sectorielles : une [annexe II](#) recense les biens exemptés, parmi lesquels le décret cite ceux concernés par des droits additionnels propres, d'ores et déjà en vigueur (acier, aluminium, automobiles), faisant l'objet d'une enquête (cuivre, bois), ou pouvant faire l'objet d'une enquête (produits pharmaceutiques, semi-conducteurs), ainsi que « toutes importations pouvant être soumises à de futurs droits de la section 232 » ; ou encore l'énergie, certains minéraux critiques ou les lingots d'or. Enfin, les biens dont 20 % ou plus de la valeur est originaire des États-Unis ne se verront imposer les droits mis en place par cet EO que sur la part non-américaine de leur valeur.

## 2. Le président D. Trump supprime la franchise *de minimis* pour la Chine

Le 2 avril, le président D. Trump a signé un décret présidentiel supprimant la franchise *de minimis* (cf. [texte](#) et [fact sheet](#)) pour la Chine. Pour rappel, la franchise *de minimis* permet l'importation sans droits de douane de paquets d'une valeur de moins de 800 \$. Elle avait déjà fait l'objet d'une première révocation le 1<sup>er</sup> février s'agissant des importations originaires de la [Chine](#), du [Canada](#) et du [Mexique](#) [Voir [Brèves sectorielles du 7 février 2025](#)]. Pour ces deux derniers pays, cette révocation avait été [suspendue](#) avant même d'entrer en vigueur. Pour la Chine, cette révocation était entrée en vigueur le 4 février avant que la Maison-Blanche ne décide le lendemain de la [suspendre](#) afin de laisser le temps aux services douaniers américains de mettre en place les procédures et moyens nécessaires.

Pour les importations américaines en provenance de Chine et de Hong Kong, la franchise *de minimis* sera retirée à compter du 2 mai. À compter de cette date, deux mesures distinctes seront appliquées selon le mode de transport des marchandises : (i) pour les marchandises transitant par des voies non-postales et bénéficiant jusqu'ici de l'exception *de minimis*, celles-ci se verront imposer les droits de douane en vigueur ciblant les importations américaines en provenance de Chine ; (ii) pour les marchandises transitant par des voies postales et bénéficiant jusqu'ici de l'exception *de minimis*, celles-ci seront soumises à un droit additionnel de 30 % de leur valeur ou de 25 \$ par envoi (50 \$ par envoi à compter du 1<sup>er</sup> juin). Le Secrétaire au Commerce devra en outre présenter, dans un délai de 90 jours, un rapport évaluant l'impact du retrait de la franchise *de minimis* pour les importations et déterminer s'il convient d'étendre ces règles aux colis en provenance de Macao.

Le décret dédié aux droits « réciproques » annonce la fin de la franchise *de minimis* pour les autres partenaires des États-Unis lorsque le Secrétaire au Commerce déterminera que les conditions sont réunies pour collecter « pleinement et rapidement » les recettes douanières afférentes.

### Brèves

- Le 28 mars, le Département du Trésor a [sanctionné](#) 5 individus et 3 entités impliqués dans un réseau d'évasion des sanctions contre le Hezbollah.
- Le 31 mars, le Bureau du Représentant américain au Commerce (USTR) a [publié](#) le rapport annuel National Trade Estimate sur les barrières commerciales étrangères aux exportations américaines. Dans un [communiqué](#) accompagnant le rapport, l'USTR J. Greer affirme que ce rapport s'inscrit dans l'engagement de D. Trump à remédier à ces barrières.

- Le 31 mars, le Département du Trésor a [sanctionné](#) 6 individus et 7 entités impliqués dans un réseau de blanchiment d'argent appuyant le cartel de Sinaloa.
- Le 1<sup>er</sup> avril, les Départements du Trésor et de la Justice ont [sanctionné](#) 6 entités et 2 individus basés en Iran, aux Émirats arabes unis et en Chine, approvisionnant un fabricant de drones iranien en composants.
- Le 2 avril, le Département du Trésor a [sanctionné](#) un réseau Houthi s'approvisionnant en armes et autres marchandises auprès de la Russie.

## Climat – énergie – environnement

### 3. Le Département de l'Énergie (DoE) réduit la bureaucratie pour accélérer les missions de ses laboratoires nationaux

Le 27 mars, le Département de l'Énergie (DoE) a [dévoilé](#) un ensemble de réformes visant à assouplir les règles et réglementations relatives à l'octroi de permis pour les projets de construction dans les 17 laboratoires nationaux du DoE. Ces réformes, inscrites dans un décret ministériel (*secretarial order*), visent à réduire considérablement les retards, améliorer l'efficacité opérationnelle et permettre des économies grâce à l'amélioration des infrastructures de ces laboratoires.

S'exprimant sur ces réformes, le Secrétaire à l'Énergie C. Wright a souligné le rôle des laboratoires nationaux dans la promotion de la découverte scientifique, de l'innovation énergétique et de la sécurité nationale, notamment en ce qui concerne la modernisation de l'armement nucléaire. Il a regretté que des obstacles bureaucratiques aient freiné le travail important dans ces laboratoires, dont certains sont encore logés dans des installations datant du projet Manhattan.

Les réformes annoncées visent à rationaliser les processus d'octroi de permis, offrant aux laboratoires la flexibilité nécessaire pour mener à bien leurs projets plus rapidement et efficacement. Elles incluent :

- La révision de certains seuils concernant l'autorité de projet déléguée pour les laboratoires nationaux gérés sous contrats Management and Operating (M&O), permettant d'alléger les procédures requises le cas échéant.
- L'extension du cadre « OSHA-Plus » de la National Nuclear Security Administration, aux projets de construction sous-traités dans les laboratoires nationaux. Ce nouveau cadre permettra d'augmenter la concurrence et de réduire les coûts tout en maintenant les normes de sécurité des travailleurs dans ces laboratoires.
- L'évaluation des dispositions des accords de travail dans les contrats de construction utilisés par les laboratoires

nationaux, afin d'évaluer les risques et les avantages de la suppression de certaines de ces dispositions.

- La révision des clauses de rémunération et des avantages sociaux des employés des laboratoires nationaux afin d'éliminer les dépenses non nécessaires.

Il est précisé que le directeur du Conseil des opérations de laboratoire devra créer un groupe de travail pour identifier des possibilités de rationalisation et, si nécessaire, développer de nouvelles procédures et échéanciers pour améliorer l'efficacité et la responsabilisation des projets de partenariat stratégique (SPP) et des accords de recherche et de développement coopératifs (CRADA). Ces mesures visent à rationaliser les processus, à déléguer les décisions de manière appropriée et à réduire le fardeau administratif pour atteindre les objectifs de manière plus efficace. Le Conseil des opérations de laboratoire sera chargé de coordonner et de suivre la mise en œuvre de ces actions.

#### 4. Le Département de l'Énergie (DoE) facilite les demandes de prolongation et de maintien de l'exportation de GNL

Le 1<sup>er</sup> avril, le Département de l'Énergie (DoE) a [annoncé](#) la suppression d'une règle mise en place sous l'administration Biden et considérée comme entravant les exportations de gaz naturel liquéfié (GNL) américain.

Le DoE exige généralement que les exportateurs de GNL vers des pays sans accord de libre-échange commencent leurs exportations dans un délai de sept ans après l'autorisation donnée au projet, faute de quoi ils perdent leur autorisation. Toutefois, des prolongations peuvent être accordées selon les circonstances. Or, en avril 2023, le DoE avait instauré une politique conditionnant ces prolongations à la preuve de circonstances indépendantes de la volonté du titulaire et à l'état d'avancement du projet. Ces exigences sont désormais supprimées, et les demandes seront à nouveau évaluées au cas par cas.

Selon le communiqué du DoE cette politique allongeait les délais de manière inutile et a rendu rigide l'obtention et le maintien d'une autorisation d'exporter du GNL américain vers des pays n'ayant pas conclu d'accord de libre-échange.

Cette suppression marque la sixième action du DoE liée au GNL sous l'administration Trump, après plusieurs décisions récentes facilitant les exportations et l'utilisation du GNL.

#### Brèves

- Le 27 mars, le Département de l'Intérieur (DoI) a [remis](#) 353,6 M\$ aux États producteurs de pétrole et de gaz du Golfe du Mexique (Alabama, Louisiane, Mississippi, Texas) et à leurs subdivisions côtières telles que les comtés ou paroisses. Ce partage des revenus est régi par la loi 43 U.S.C. §1331, qui en attribue également une partie au Fonds de conservation des

terres et de l'eau. Depuis 2009, 2,35 Md\$ ont été versés pour financer la protection, la restauration côtière et les infrastructures. Le Golfe fournit 58 % de la production pétrolière fédérale.

- Le 28 mars, le Département de l'Intérieur (DoI) s'est [félicité](#) d'accélérer la croissance de la production offshore de pétrole et de gaz en réduisant la bureaucratie et en facilitant les permis. Le communiqué indique que la production offshore, notamment dans le Golfe du Mexique, devrait dépasser 2 millions de barils par jour d'ici 2025-2026. Le projet Shenandoah, prévu pour fin 2025, contribuera notamment jusqu'à 120 000 barils par jour.
- Le 27 mars, le Département de l'Intérieur (DoI) a [annoncé](#) des recettes totales de près de 39 M\$ lors des attributions de concessions pétrolières et gazières sur le premier trimestre 2025. Le Bureau de gestion des terres (Bureau of Land Management) a ainsi attribué 34 parcelles sur les terres fédérales, dans cinq États. Le gouvernement fédéral perçoit une redevance de 16,67 % sur la production. Quinze autres attributions de concessions sont prévues en 2025.
- Le 31 mars, l'Agence de protection de l'environnement (EPA) a [annoncé](#) la fermeture de son musée, ouvert sous l'administration Biden. Le musée est critiqué comme un gaspillage de fonds publics et un outil de promotion de la politique de « justice environnementale ». L'administrateur de l'EPA, Lee Zeldin, s'est félicité de continuer les efforts de réduction des dépenses, ayant déjà annulé plus de 22 Md\$ de subventions et contrats jugés inutiles. Le 1<sup>er</sup> avril, l'EPA a également [annoncé](#) des économies supplémentaires de 18 M\$ en réduisant et concentrant son domaine immobilier à Washington.
- Le 27 mars, l'EPA a [annoncé](#) la fin de son intervention en Caroline du Nord après l'ouragan Helene. En collaboration avec des partenaires fédéraux et locaux, l'agence a éliminé plus de 1 700 conteneurs de matières dangereuses, analysé 1 500 échantillons d'eau, évalué les dommages sur 250 systèmes d'eau potable et aidé à rétablir l'eau pour 150 000 personnes. L'EPA poursuivra son travail pour assurer un accès à une eau propre et renforcer la résilience face aux futurs ouragans.

## Transport et infrastructure

### 5. Le Département des Transports lance le 4<sup>e</sup> appel à projet Safe Streets and Roads for All

Le 1<sup>er</sup> avril, le Département des Transports (DoT) a [annoncé](#) l'ouverture du 4<sup>e</sup> appel à projets (Notice of Funding Opportunity –

NOFO) dans le cadre du programme « actualisé » (*updated*) Safe Streets and Roads for All ([SS4A](#)).

Ce programme a été instauré par la loi d'investissement pour les infrastructures et l'emploi (Infrastructure Investment and Jobs Act – IIJA) avec une dotation de 5 Md\$ pour l'ensemble des années fiscales 2022 à 2026. L'appel à projet annoncé cette semaine porte sur l'année fiscale 2025 et met à disposition une enveloppe de 982 M\$. Le communiqué du DoT indique qu'il est prévu d'allouer un montant similaire l'an prochain dans le cadre du prochain appel à projet de ce programme.

Le communiqué du DoT précise que des exigences relatives aux politiques de DEI (Diversité, Équité, Inclusion) et au climat ont été retirées du programme dans sa forme actualisée, citant à titre d'exemple la suppression de la référence au décret présidentiel « Tackling the Climate Crisis at Home and Abroad » publié par l'administration précédente, qui promouvait les enjeux d'équité et de justice environnementale. À cette occasion, le Secrétaire aux Transports S. Duffy a déclaré qu'il s'agissait d'« une nouvelle grande étape » accomplie par le DoT dans le « recentrage de son travail sur ce qui compte pour le peuple américain : la sécurité », ajoutant que « les exigences en matière de DEI et de justice environnementale n'étaient pas juste inutiles », mais qu'« elles embourbaient le système et empêchaient l'argent d'aller là où il était nécessaire ».

Le programme SS4A vise à soutenir les initiatives des collectivités locales et régionales (villes, communes, comtés, tribus, autorités métropolitaines) menées à des fins de prévention des accidents sur les routes et les rues touchant tous les usagers de la voirie (piétons, cyclistes, usagers des transports en commun et d'engins de mobilité personnelle ou de micromobilité, automobilistes, opérateurs de véhicules commerciaux), pouvant porter tant sur la planification que sur l'aménagement ou la construction d'infrastructures, le changement des comportements ou les activités opérationnelles.

## Agriculture et industrie agroalimentaire

### 6. Les intérêts agricoles expriment leur inquiétude face aux mesures commerciales

Les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation ont fait pression sur l'administration Trump pour qu'elle n'impose pas de nouveaux droits, craignant des droits de rétorsion en retour, notamment dans une [lettre](#) adressée le 1<sup>er</sup> avril à quatre membres du Cabinet.

Les fruits, les légumes et d'autres cultures spécialisées du Canada et du Mexique, qui sont couvertes par l'accord USMCA, ne sont pas concernés par les droits de douane finalement annoncés (*cf. supra*). La PDG de l'International Fresh Produce Association ([IFPA](#)), Cathy

Burns, s'en est réjouie tout en déclarant qu'« elle restait préoccupée par l'application plus large des droits de douane sur les partenaires commerciaux mondiaux et les perturbations qui en résultent pour les chaînes d'approvisionnement, la stabilité des marchés et les prix des denrées alimentaires dans le monde entier ».

Par ailleurs, certains herbicides, pesticides et engrais et leurs composants comme la potasse, le paraquat et le diquat figurent dans la [liste](#) des produits exemptés par les droits réciproques. Il en est de même pour certains ingrédients alimentaires comme le sucralose, les ferments et les colorants ou les vaccins pour la médecine vétérinaire.

Pour autant, les responsables nationaux des deux principaux syndicats agricoles, l'American Farm Bureau Federation ([AFBF](#)) et le National Farmers Union ([NFU](#)), s'inquiètent publiquement du chemin emprunté par le président D. Trump. Le président de l'AFBF, Z. Duvall, proche des républicains, a rappelé que plus de 20 % des revenus agricoles américains provenaient des exportations et a déclaré : « Nous encourageons l'administration à travailler à une résolution rapide des désaccords commerciaux afin d'éviter les droits de douane qui placent les agriculteurs et les éleveurs dans la ligne de mire des représailles, et à poursuivre des stratégies qui élargissent les opportunités de marché pour les hommes et les femmes qui cultivent la nourriture sur laquelle chaque famille en Amérique compte ».

## Numérique et innovation

### 7. Le président de la FTC critique le DMA et dénonce une pression réglementaire ciblant les entreprises américaines

Le 3 avril, en marge du sommet Little Tech Competition à Bruxelles, Andrew Ferguson, président de la Federal Trade Commission (FTC), a [critiqué](#) la mise en œuvre du Digital Markets Act (DMA) par la Commission européenne, estimant que les amendes envisagées à l'encontre de plusieurs entreprises américaines, dont Apple et Meta, s'apparentaient à une taxation indirecte. Il a exprimé ses réserves quant à l'application de sanctions par une autorité étrangère sans procédure judiciaire équivalente à celle en vigueur aux États-Unis, rappelant que la FTC doit, pour sa part, apporter la preuve d'une infraction devant un tribunal.

Le président de la FTC a également mis en cause les critères d'assujettissement des plateformes au DMA, qu'il juge déséquilibrés à l'égard des entreprises américaines.

#### Brèves

- Le 2 avril, plusieurs startups et fonds d'investissement technologiques, dont Exowatt, Y Combinator et Andreessen Horowitz, ont [annoncé](#) la création de l'American Innovators

Network, une coalition destinée à renforcer la représentation des petites entreprises de l'intelligence artificielle dans les discussions de politique publique à Washington.

- Le 31 mars, OpenAI a [annoncé](#) une levée de fonds de 40 Md\$ menée par SoftBank, valorisant l'entreprise à 300 Md\$. Le groupe japonais investira 10 Md\$ immédiatement, puis jusqu'à 30 Md\$ supplémentaires d'ici fin 2025 sous conditions. Microsoft, Coatue, Altimeter et Thrive Capital complètent le tour de table.

## Santé

### 8. Le Directeur du Centre pour l'évaluation et la recherche biologique de la FDA démissionne

Le Directeur du Centre pour l'évaluation et la recherche biologique (CBRE) de la Food and Drug Administration (FDA), P. Marks, a [annoncé](#) le 28 mars, dans une lettre de démission adressée à la Commissaire de la FDA, S. Brenner, qu'il quitterait son poste le 5 avril. Expliquant son départ, P. Marks a évoqué une « attaque sans précédent contre la vérité scientifique » aux États-Unis, s'agissant notamment des effets de la vaccination, et mentionné le rôle du Secrétaire à la Santé et aux Services sociaux, R. F. Kennedy Jr., dans la diffusion de tels « mensonges ». Le Directeur du CBRE, service chargé de la mise en œuvre des réglementations encadrant les produits biologiques tels que les vaccins, les produits sanguins et les thérapies cellulaires, a estimé qu'il était « devenu clair que la vérité et la transparence n'était pas désirée par le Secrétaire », et que ce dernier « souhaitait plutôt une confirmation servile de ses fausses informations ».

Le président de la Biotechnology Innovation Organization (BIO), principale fédération représentant les intérêts de l'industrie des biotechnologies, J. Crowley, a [salué](#) dans un communiqué le 29 mars le « leadership extraordinaire » de P. Marks et s'est dit « profondément préoccupé par la perte d'expérience à la FDA », dont il a estimé qu'elle « érodera[it] les standards scientifiques et impactera[it] largement le développement de nouvelles thérapies ».

#### Brèves

- Le 2 avril, AdvaMed, la principale fédération représentative de l'industrie des dispositifs médicaux, a [réagi](#) aux annonces de droits « réciproques » de l'administration Trump. Son président, S. Whitaker, s'est dit « déçu par la nouvelle de l'intention de l'administration d'imposer des droits de douane importants qui auront un impact négatif sur la technologie et l'innovation médicales américaines ».
- Le 2 avril, le fabricant de dispositifs médicaux allemand Siemens AG a [annoncé](#) son acquisition du développeur de

logiciels de R&D américain Dotmatics pour un montant de 5,1 Md\$.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional de Washington

[washington@dgtresor.gouv.fr](mailto:washington@dgtresor.gouv.fr)

Rédaction : SER des États-Unis

Abonnez-vous [ici](#)